Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 15 (1870)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

No 6. Lausanne, le 31 Mars 1870.

XVe Année.

Sommaire. — Fragments (par le général Dufour). (Suite.) — L'armée suisse et le projet d'organisation militaire fédérale. (Suite.) — Nouvelles et chronique.

REVUE DES ARMES SPECIALES. — Reconnaissance de la vallée du Rhône, par M. le colonel C. Borgeaud (suite). — Rapport sur le fusil suisse à répétition. (Fin.)

FRAGMENTS.

Ch. II. - DISPOSITIFS ET ACTIONS DE GUERRE.

(Suite.)

Passage de vive force. — Ce genre de passage doit être préparé par des mouvements stratégiques. Plusieurs colonnes menacent des points éloignés; elles arrivent en jeu d'orgue; la plus avancée du côté opposé au point de passage. Ce point se dégarnit pour aller à celui qui est menacé; et la colonne qui, d'abord, était la plus éloignée de la rivière, arrive et force le passage. Les autres colonnes laissent des corps d'observation aux points de la rivière où elles sont arrivées et viennent passer au même point, à moins que l'ennemi, tourné par la première colonne qui a franchi la rivière, n'abandonne ses positions défensives; auquel cas, chaque colonne traverse la rivière sur le pont qu'elle a devant elle (nous supposons que chaque colonne, pour mieux dérouter l'ennemi, a pris pour point de direction un pont existant).

Quant aux dispositions à prendre pour forcer le passage sur le point d'où l'on a, autant que possible, éloigné les forces ennemies par les mouvements stratégiques qu'on vient d'indiquer, ou tel autre analogue, voici quelles elles sont: L'artillerie y joue le principal rôle; on l'emplace en aussi fortes batteries que possible à droite et à gauche, laissant un passage dans le milieu. Elle croise ses feux sur le débouché du pont pour en éloigner l'ennemi et démonter les pièces qu'il peut y avoir. Si la rivière n'est pas trop large, on répand sur le bord des tirailleurs, et surtout des carabiniers qui cherchent à priver les pièces de leurs servants. Les troupes de ligne, profitant des accidents que peut offrir le terrain pour se couvrir, au moins en partie, sont à une certaine distance déployées à gauche et à droite du pont. Celles qui doivent passer les premières, se forment par bataillon, en colonnes aussi larges que le permet le défilé; elles s'élancent sur le pont quand le moment est venu et en laissant entr'elles de grands intervalles pour éviter l'encombrement et le désordre qui pourrait en résulter. En arrivant de l'autre côté, elles se déploient successivement en avant